Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 668

Artikel: Trente ans au service de la Croix-Rouge internationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265253

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Convocation à la XLIIIe assemblée annuelle à Zurich

les samedi 23 et dimanche 24 septembre 1944.

Hérisau et Teufen, août 1944.

Mesdames et chères alliées,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée annuelle qui aura lieu à Zurich les 23 et 24 septembre.

C'est dans le canton de Zurich que le Bureau de la Suisse orientale fut élu il y a neuf ans, et c'est à Zurich qu'il prendra congé de vous. Nous sommes très reconnaissantes aux femmes zurichoises d'avoir pris toute la peine d'organiser cette Assemblée dans les temps troublés et incertains que nous vivons.

Toutes les manifestations de cette session se dérouleront à la « Maison des Congrès » qui fut créée pour satisfaire toutes les exigences d'une organisation telle que notre Assemblée générale. Depuis sa fondation à Zurich, il est quasiment impossible d'obtenir l'usage d'autres salles publiques, sinon nous aurions peut-être choisi un cadre plus modeste pour notre Assemblée annuelle.

Nous ne pouvons pas prévoir s'il sera possible d'exécuter notre programme, vu les bouleversements terribles que déchaîne la guerre ces derniers temps ; ni si notre « îlot de paix », miraculeusement épargné depuis cinq ans, ne sera pas, lui aussi, ébranlé par la tourmente; mais nous adressons tout de même notre convocation avec confiance, à toutes nos sociétés alliées, parce que, pour le moment, nous n'avons aucun motif de ne pas vouer tous nos soins à la préparation de cette prochaine session qui doit nous aider à envisager toutes les tâches de demain. C'est pourquoi nous avons inscrit à notre programme les principales nécessités de l'heure. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération tous les vœux exprimés par nos sociétés alliées — il faudrait pour cela plusieurs jours de session — mais nous avons porté à notre ordre du jour ce qui nous a paru le plus important et nous espérons que tous nos membres en retireront satisfaction et contentement.

Le fait saillant de notre Assemblée sera l'élection d'un nouveau Bureau. Il est temps que le gouvernail, tenu durant trois législatures par la Suisse orientale passe en Suisse occidentale. Malgré les démarches tentées auprès du Bureau actuel pour qu'il reste à la direction de l'Alliance durant l'époque critique que nous traversons, nous jugeons ce changement nécessaire et équitable. Nous sommes touchées par les nombreux témoignages de confiance qui nous ont été adressés, mais nous sommes convaincues que c'est pour le bien de l'Alliance que nous devons rester fidèles au changement de présidence prévu par nos statuts entre la Suisse allemande et la Suisse française. Cet échange apporte un souffle nouveau, assure l'équilibre et rend notre organisation plus vivante que si la même direction devait passer la moitié de sa vie à la présidence! Les deux soussignées avaient la ferme intention de se retirer du Comité, mais, cédant aux nombreuses insistances venues de toutes parts, elles acceptent d'en faire partie encore aussi longtemps que les circonstances n'auront pas changé, afin d'assurer à l'action de l'Alliance la continuité qui lui est indispensable, de la faire bénéficier des nombreuses expériences acquises durant ces dures années de guerre, et de lui aider à dominer toutes les situations difficiles.

Nos statuts prévoient un Comité d'au moins neuf membres, sans limiter le nombre supérieur; depuis de nombreuses années nous comptons onze membres, et dès septembre il y en aura douze — mais ce nombre n'a rien de définitif, parce que nous savons par expérience qu'un Comité restreint travaille mieux qu'un Comité plus étendu. Il est donc prévu que le nombre de nos membres sera diminué dès que notre barque pourra voguer sur des flots plus tranquilles.

Comme nouvelle présidente, les Sociétés de la Suisse occidentale ont présenté Mme A. Jeannet-Nicolet (Lausanne) qui fut admise aux séances de notre Comité depuis notre dernière assemblée générale. Mme Cuénod-de Muralt (Burier) est prête à assurer la tâche de secrétaire, et Mme de Montet, (Corseaux-Vevey) continuera ses fonctions de vice-présidente pour la Suisse française. Les autres membres du Comité acceptent de rester en fonctions; mais nous laissons naturellement à l'Assemblée générale le soin de statuer sur les décisions définitives pour une législature de trois ans.

Vous trouverez ci-joint le programme et la lettre d'invitation des sociétés zurichoises qui contiennent toutes les indications utiles. Vous recevrez en même temps votre carte de délégation, carte qui devra être présentée à Zurich, à l'entrée de la salle des séances, avant l'Assemblée générale, où elle sera échangée contre un bulletin de vote. Nous vous rendons spécialement attentives au fait que cette carte ne doit pas nous être renvoyée et nous vous rappelons que chaque déléguée ne peut pas représenter plus de deux sociétés. Nous serions reconnaissantes aux sociétés qui n'ont pas les possibilités de se faire représenter de bien vouloir nous en aviser. Notre caisse de voyages peut prendre à sa charge une partie des débours afin que les petites sociétés puissent aussi être représentées à notre Assemblée générale. Cette demande doit être

le général de Gaulle n'ont les compétences pour décider d'un trait de plume de cette réforme, qui devra prendre sa place dans la Constitution de la Quatrième République. Mais il semblerait que des femmes seraient déjà appelées à siéger dans l'Assemblée chargée d'élaborer cette Constitution, ce qui assurerait leur collaboration directe à l'inclusion du suffrage féminin, électorat et éligibilité, dans la nouvelle charte fondamentale de la nation. Dans ce domaine-là donc, nous pouvons aussi attendre de grandes choses.

La D. A. et les femmes

Plusieurs de nos amies nous ont signalé avec surprise l'arrêté du Conseil Fédéral du 30 juin dernier, qui, réorganisant certains points de la défense aérienne, y a obligatoirement intégré les femmes, rompant ainsi la convention tacitement acceptée qui voulait que, tant que nous ne possédions pas nos droits politiques, tout enrégimentement de notre part ne pouvait être que facultatif. (L'on a même des déclarations très significatives à ce sujet!!). Mais il en est ainsi avec le système des pleins pouvoirs, qui, tout à coup, pousse ses tentacules sur un domaine nouveau avant que l'on ait même le temps de crier gare !

Nous ne nions nullement, que l'on nous comprenne bien, ni la nécessité absolue de la défense aérienne, ni la participation très utile que peuvent prendre les femmes à ses services; et tous les détails que fournissent copieusement les communiqués officiels sur les capacités d'adaptation des femmes et leur habileté ne font, pour nous, qu'enfoncer une porte ouverte. Ce que nous n'apprécions nullement, c'est la façon de dorer la pilule aux futures recrues, en faisant sonner bien haut la « nouvelle occasion de dévouement qui est offerte aux femmes ». Une occasion de dévouement ne peut pas, par définition, être imposée: elle est toujours volontaire. Et nous pensons que les femmes suisses ont fourni suffisamment de preuve justement de leur libre dévouement dans les activités nées de la guerre pour qu'il soit tout à fait déplaisant de leur annoncer sour cette forme, à elles que l'on ne veut pas, chez nous, considérer comme des citoyennes, qu'un arrêté fédéral, subitement éclos, les rend mobilisables!

E. Gd.

Trente ans au service de la Croix-Rouge Internationale

C'est un beau titre de gloire revenant ainsi à une femme, Mme Frick-Cramer, qui, depuis 1914, a consacré à l'œuvre de paix et de secours aux innombrables victimes de la guerre ses remarquables qualités de juriste, d'historienne et d'organisatrice. Car, c'est en effet dès les débuts de l'autre guerre, donc en 1914, que, la première femme sauf erreur à être admise dans l'imposant aéropage uniquement masculin qu'était alors le C.I.C.R., elle s'attacha immédiatement à créer, avec de nouvelles méthodes de travail, la mise sur pied des différents services pour leur meilleur rendement, remplissant d'autre part plusieurs missions importantes en France, en Allemagne et dans les pays scandinaves. En 1929, elle collabora comme déléguée officielle du C.I.C.R. à l'établissement de la Convention sur le traitement des prisonniers de guerre, et le représenta également à la Conférence internationale de Tokio en 1934, ceci sans préjudice de nombreuses études juridiques importantes sur des sujets concernant directement la Croix-Rouge Internationale.

Nous sommes très fières de la part de premier ordre prise ainsi, trente ans durant, par une femme au travail de Genève ; et en disant toutes nos félicitations pour ce beau jubilé à Mme Frick-Cramer, nous la remercions en même temps de ce qu'elle a fait indirectement pour notre cause, prouvant par la pratique de quoi des femmes peuvent être capables!

Autour de l'assurance-vieillesse

Décidément point de femmes dans la Commission fédérale d'experts.

Un de nos derniers numéros, avant les vacances, avait relaté la démarche faite par nos Associations féminines suisses — qui se sont groupées au nombre de 32 à cet effet — auprès de M. Stampfli, chef du Département de l'Economie publique, pour lui demander d'adjoindre au moins un membre féminin à la Commission d'experts pour l'assurance-vieillesse instituée par le Conseil Fédéral. Comme l'on pouvait s'y attendre, dans un pays comme le nôtre, où les femmes sont éternellement des mineures politiques — et qui, pis est, s'en satisfont ! — la réponse a été négative, quelles que pussent être les compétences reconnues et la spécialisation en matière d'assurances de Mme Schwarz-Gagg (Berne) ; quels que pussent être aussi les titres de plusieurs membres masculins de cette Commission, qui, loin d'être des techniciens, étaient simplement destinés à représenter différents courants de l'opinion publique. Et M. Stämpfli n'a pas rendu meilleure la mauvaise raison qu'il a tenté de donner à son refus, en ajoutant que cette Commission d'experts est essentiellement destinée à déterminer les principes généraux de cette assurance, avant que

UN CENTENAIRE

Cliché aimablement fourni par la Maison des Diaconesses (Berne).

SOPHIE DE WURSTEMBERGER
1809 - 1878

Fondatrice de la Maison des Diaconesses dont le centenaire a été célébré cet été par une imposante cérémonie. Tous ceux de nos lecteurs qui, de près ou de loin, ont été en relations avec le dévouement admirable de tant de femmes seront d'accord avec nous que le portrait de la fondatrice avait sa place dans notre journal.

LA RÉSIDENCE GENÈVE
Florissant 11
Tél. 4.13.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits **50 salles de bains**
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

Quelques lectures de cet été

Dorette Berthoud : *Faillir*. Roman. Librairie Payot, Lausanne 1944.

Le cadre: deux petites localités dans la montagne. Les protagonistes: deux familles estimées où règnent, ou semblent régner, l'entente et la paix. Au centre, une figure de femme. Avec les enfants qui ont grandi, sont devenus adultes, surgit le conflit dont le dénouement, s'il annonce pour les uns le bonheur, ne laisse pas que d'être mélancolique.

Dans ce nouveau roman de Dorette Berthoud, les personnages principaux sont bien dessinés ; on les sent vivre, du moins chez les Demierre, car les du Tertre y jouent un rôle plus effacé, n'apparaissent guère au premier plan. De jolies notations du paysage, de l'ambiance; il semble qu'on pénètre à la suite de l'auteur dans le salon glacial et conventionnel en hamonie avec le caractère de la maîtresse du logis, Mme du Tertre.

Dès le début, on devine que le mariage désiré par Etienne du Tertre et Marcelle Demierre sera le point noir, mais les mobiles qui poussent les parents de l'un et de l'autre à s'opposer à cette union demeureront obscurs jusqu'au bout; jusqu'au bout — et c'est là que réside le mystère — on se demande comment et pourquoi Mme Demierre qui, pour les siens, dans le milieu familial, comme dans le milieu social où elle vit, est un personnage d'une haute valeur morale, a surtout, qui la chérit et la vénère, remarqué pas, qu'on n'eût jamais crue possible. Son fils surtout, qui la chérit et la vénère, remarque avec angoisse ce changement. Toujours égale d'humeur, toute de franchise, guide sûr et tendre, la voici qui se trouble, se dérobe aux explications, fait preuve même de duplicité... La révolte de plus en plus soupçonneuse de sa fille, la grave désillusion de Jean sont étudiées avec une psychologie pénétrante.

Que cette personnalité, selon toutes les apparences digne de l'admiration qu'elle suscite, ait pu « faillir » — car le titre, c'est elle qu'il vise — serait-ce une raison pour lui jeter la pierre? Vouloir à tout prix qu'elle fût parfaite, qu'elle n'eût jamais eu de défaillance: exigence d'un esprit bien étroit. Non, cette erreur de jeunesse, qu'elle finit par avouer, n'empêche pas qu'elle soit bonne, généreuse, éprise de tout ce qui est droit! Et pourtant, une critique nous vient sous la plume: la faute de l'héroïne, nous aimerions mieux que ce fut celle dont l'accusa autrefois une lettre anonyme; mais qu'elle-même ait été l'auteur de cette lettre paraît incompatible avec son caractère. Comprendre un acte répréhensible auquel se serait laissé aller une jeune fille de vingt ans qui aime et veut sauver son amour, oui, mais comment concilier la vulgarité, la bassesse d'une lettre anonyme avec l'idée d'un être noble? Comment encore, avec cette distinction, cette délicatesse de sentiments qu'on lui attribue, et qu'elle révèle tout au long du roman, Germaine a-t-elle pu désirer un mariage forcé?

Sans doute faut-il se dire que l'eau la plus claire peut être troublée momentanément et songer de quel prix a été payée une aberration passagère.

M.-L. Preis.

Laurent Daniel : *Les Amants d'Avignon*. Roman de la France occupée. Edition des Trois Collines. Genève.

Laurent Daniel? un pseudonyme, dit-on, l'auteur est probablement une femme, elle transparaît sous ce style alerte, scintillant, mais surtout sous cette sensibilité devant certains états d'âme, cette émotion voilée, pudique, très 1944 — car, en cet an de grâce, il faut souvent sourire pour ne pas trembler, sangloter, hurler... Mais nécessairement, c'est un sourire poignant. Certes, les amours de Juliette et de Célestin sont épisodiques. En ce moment, a-t-on le loisir de rêver, même quand on est jolie comme une star de cinéma? Ce qui nous occupe et nous émeut, c'est la toile de fond sur laquelle se découpent les héros. Le mot est pris ici, non dans le sens de personnages d'une œuvre, mais dans celui de héros tout courts.

Nous avons, vivement brossé, le tableau d'un des aspects de « La Résistance ». « La Résistance » ne lutta pas dans des batailles rangées, elle n'a eu ni dentelles ni gants blancs, ni même d'armes, très souvent... C'étaient des hommes, des femmes, parfois de vieilles demoiselles collet-monté, des vieillards, des enfants, qui ne se connaissaient que par un prénom d'emprunt, se transmettaient des consignes, distribuaient secrètement des bouts de papiers dont le moindre aurait suffi à faire fusiller des centaines de personnes. Quelquefois c'étaient des intellectuels, le plus souvent des ouvriers, depuis longtemps entraînés à se grouper pour une action commune — et aussi des paysans. Jacques Bonhomme est têtu, la terre de France, qu'il a tant retournée, lui colle aux pieds, il en défend chaque pouce et si ce n'est dans la tranchée, c'est en dissimulant ses récoltes, en cachant des réfractaires au travail obligatoire, en ravitaillant le maquis...

Chacune des journées de chaque coin de France aurait alimenté un film, aurait composé un livre dont les aventures passionneraient, mais sembleraient invraisemblables: Est-il possible qu'une blonde et jeune dactylographe ait passé des nuits seule en haut d'une montagne, dans une ferme abandonnée, en plein hiver? qu'elle soit pourchassée par la Gestapo, que grâce à une poursuite qui laisse les lecteurs haletants, elle s'échappe après avoir apporté des renseignements à un « chef », qui n'est autre qu'un médecin connu de Lyon, dont le cabinet respectable entend d'habitude d'autres confidences? et que néanmoins elle soit tendre et attentionnée avec sa tante et avec un tout petit? Mais, se dit-elle avec simplicité, lorsqu'elle « avait le choix » (!) elle était fatiguée, elle avait froid, elle avait peur... autrefois !

Heureuse Juliette, puisqu'elle est sauvée! Elle évoque, faisant monter à nos yeux des larmes de souffrance et de colère, ses émules, ses sœurs, d'innombrables « faibles » femmes, dont l'angoisse a rythmé le souffle, qui ont serré les dents pendant d'inimaginables tortures, supporté